

## CALENDRIER PREVISIONNEL

### Du mouvement 2017

Ci-dessous, un récapitulatif des grandes étapes du mouvement départemental 2017.

Périodes	Actions
Du 10 mars au 30 mars 2017 inclus	<b>Ouverture du serveur</b>
Le 30 mars 2017 midi	Date limite de retour des candidatures : <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour les postes à profil</li> <li>- pour les fonctions de PEMF</li> </ul>
A partir du 31 mars 2017	Envoi des accusés de réception des vœux dans les boîtes iprof des candidats
Le 10 avril 2017 midi	<b>Date limite de retour des accusés de réception accompagné des pièces justificatives.</b>
Du 1 <sup>er</sup> avril au 17 avril 2017	Congés scolaires
<b>Dates à déterminer</b>	Commissions poste à profil
Le 10 mai 2017	<b>Date limite des demandes d'exéat pour un autre département</b>
Le 16 mai 2017 à 9 h 30 <b>A confirmer</b>	CAPD du mouvement.
Le 27 juin 2017 à 14 h 30 <b>A confirmer</b>	CAPD 1 <sup>ère</sup> phase d'ajustement
Début septembre 2017 (à l'issue des opérations de carte scolaire)	CAPD 2 <sup>ème</sup> phase d'ajustement.

Ce calendrier non-exhaustif est susceptible d'être modifié.